

IMPRIME D'INSCRIPTION A UN STAGE RÉGIONAL

Merci de remplir lisiblement cet imprimé. Votre demande devra être accompagnée du montant des droits d'inscription, des documents ou pièces exigées pour les stages mentionnés.

**Animateur Fédéral 1 (AF1) – MARCHE NORDIQUE
Du 27 au 29 mai 2016 à Lans En Vercors (38)**

(A R E T O U R N E R A V A N T L E 29 AVRIL 2016)

E C R I R E T R E S L I S I B L E M E N T E N L E T T R E S C A P I T A L E S

Nom :prénom :

Adresse :

CP : ville :

E-mail : Téléphone :/...../...../...../.....

Date de naissance :/...../..... Lieu de Naissance : Taille (en cm).....

Possédez-vous vos propres bâtons de marche nordique ? OUI NON

Profession :

N° de la licence-activités F.S.C.F.¹ :

Activité(s) pratiquée(s) :

Je soussigné(e) m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement des stages ;

Et autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe

OUI NON

àle..... signature

Chèque à l'ordre de « **Ligue DSV** »

225€ (licencié FSCF) n°.....

275€ (hors FSCF) n°.....

Pensez à vous rapprocher de vos comités départementaux pour connaître les aides à la formation.

Pour rappel : Savoie et Dauphiné vos inscriptions doivent transiter par les CD pour bénéficier de ces aides.

AUTRES RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Nom de l'association :

Nom et adresse du correspondant :

..... CP..... Ville :

Tel : E-mail :

Assurance annulation 15 euros (chèque séparé à l'ordre de la Ligue DSV)

Oui

Non

J'ai pris connaissance des conditions d'inscriptions et de désistement au verso

Obligatoire

Signature du président précédée de la mention «lu et approuvé» et cachet de l'association

Date :

Svp, compléter l'état de formation ci-joint

¹ renseignements obligatoires. En cas d'impossibilité, joindre une attestation de dépôt de la demande certifiée par le comité départemental Pour les hors FSCF, joindre une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant le stagiaire.

ÉTAT DE FORMATION DU DEMANDEUR

STAGES ANTERIEURS	DATES	DIPLOMES OU ATTESTATIONS OBTENUS

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes. Il n'est pas réservé de place par téléphone.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est :

- Etablie sur un imprimé type disponible au secrétariat régional, complètement renseigné de façon nette et lisible, signé du président avec le cachet de l'association.
- Accompagnée du montant des droits d'inscription.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le montant du droit d'inscription (de préférence un chèque par inscription) est à régler exclusivement par chèque bancaire à l'ordre de la **Ligue DSV**.

Les droits d'inscriptions comprennent :

- Les frais administratifs et pédagogiques.
- La documentation afférente au programme du stage concerné.
- L'hébergement et la restauration.

Un non-usage des prestations de restauration et d'hébergement, pour quelque cause que ce soit, ne donne pas lieu à minoration du prix d'inscription.

Une arrivée la veille de l'ouverture du stage engendrera des frais supplémentaires.

DÉSISTEMENT ET ANNULATION

(Prévenir dès que possible le service formation)

En cas de forfait il sera retenu :

- 35€ pour un désistement intervenant entre 21 et 14 jours avant le début du stage.
- 50% du prix du stage pour un désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix du stage en cas d'absence le jour d'ouverture du stage

En cas d'annulation du stage du fait de la ligue, pour quelque raison que ce soit, les stagiaires déjà inscrits seront intégralement remboursés, mais ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement supplémentaire.

ASSURANCE ANNULATION

Vous pouvez souscrire au moment de l'inscription, une assurance annulation d'un montant de 15 euros par participant. Pour cela il vous suffit de joindre un chèque supplémentaire de 15€ à l'ordre de la Ligue DSV et de cocher la case correspondante sur la feuille d'inscription.

Cette assurance vous couvre dans le cas d'un forfait pour motif particulier, grave (maladie, accident...).

- Prévenir le service formation de la Ligue DSV avant le démarrage de la session.
- Le remboursement sera intégral (moins les 15 euros de l'assurance souscrite) **sur présentation d'un certificat médical**

CONTACT : Service Formation Ligue DSV

20, rue de l'Etissey – 38300 BOURGOIN-JALLIEU

☎ 06 27 70 57 18

@ formation.dsv.fscf@orange.fr